

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2016

L'an Deux mil seize, le six décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, LAGNEAU, VENIAT, GARNIER, BONNIAUD, AUDIN, CHATEAU, DESCOINS, MONEYRON, JACQUELIN, MARTIN, TABARAN.

ABSENT EXCUSE : Monsieur VALLET,

ABSENTE : Madame VERNAUDON.

POUVOIR : de Monsieur VALLET à Monsieur VENIAT

SECRETAIRE : Monsieur BONNIAUD

I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Monsieur le Maire donne lecture du PV de la réunion du 3 novembre 2016. Aucune remarque n'est faite. Le PV est adopté à l'unanimité.

II - URBANISME

- Afin de confier aux services de la Communauté d'Agglomération, l'étude et l'instruction des dossiers de permis de construire et documents relatifs au droit des sols, le conseil prend une délibération à l'unanimité et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires. Un tarif de 40 €uros par acte brut est donné comme base.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier des filles de Marcel Durantin qui souhaitent faire don à la commune d'une petite parcelle de terrain, jouxtant le terrain communal du Multiservice. Le conseil accepte ce don, en remercie les donatrices et donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour officialiser cet acte.

III - ACHAT TERRAIN

Par un courrier de Monsieur de Lageneste, représentant le Groupement Forestier et Rural du Breuil, ce dernier demande d'acquérir un ancien chemin communal ne servant plus, se trouvant enclavé dans sa propriété au niveau de la ferme de la Bessaye. Le conseil donne un accord de principe, à condition que la commune ne supporte aucun frais. Une demande sera faite aux services concernés afin de connaître la procédure à suivre.

III - QUESTIONS DIVERSES

- Afin de faciliter les sorties et entrées des enfants dans la cour de l'Ecole, maintenant fermée à clef, tous les membres de l'équipe pédagogique et le personnel encadrant les élèves auront une clef du portail.

- Monsieur le Maire informe le conseil, que suite à l'arrêt maladie de l'employé municipal, Guy Sennepin, deux personnes sont embauchées quelques heures pour parer aux travaux urgents.
Après avoir mis les décorations de Noël, les agents vont suivre les divers chemins communaux afin de boucher les trous avant l'hiver.
- L'entreprise Desroches-Blanc viendra exécuter des plantations au cimetière.
- Une demande d'exhumation pour poser un "caveau urne" est sollicitée, des renseignements seront pris afin de connaître si cela est possible.
- La numérotation des hameaux de la commune sera étudiée au printemps par une commission communale.
- Une délibération afin de confirmer la nomination de Madame Christine Jacquelin comme agent recenseur est prise à l'unanimité (sauf Monsieur Christian Jacquelin qui ne prend pas part au vote).
- Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont aidé au nettoyage de la place et de la cour de l'école ainsi que celles qui ont remplacé les employés municipaux malades ou absents.
- Il est rappelé que la Cérémonie des vœux aura lieu le 28 décembre 2016 à 19h00.

Plus de questions, la séance est levée à 20h55.